

ATELIER SUR LA SENSIBILISATION AUX IMPACTS DE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LES STRATEGIES D'ADAPTATION ECONOMIQUE

AGADIR – MAROC, 6 Février 2025

Contribution du CPCO au renforcement de la résilience des acteurs de la pêche
face au changement climatique

Dr. Antoine Gaston DJIHINTO
Secrétaire Général du CPCO

A propos du CPCO

Organisme régional intergouvernemental de conseil en matière de pêche. Créé par la Convention de Cotonou le 7 novembre 2007 avec l'appui de la FAO. Comprend 6 États membres:

- Benin
- Côte d'Ivoire
- Ghana
- Liberia
- Nigeria
- Togo

Mission

Promouvoir et appuyer la coopération entre les États membres en vue de mettre en place un secteur de la pêche durable et d'en tirer des avantages sociaux et économiques élevés, en harmonie avec l'environnement et conformément aux normes internationales.

Vision

Travailler ensemble à la mise en place d'une organisation efficace, dynamique, inclusive et participative pour le développement durable de la pêche dans le Centre-Ouest du golfe de Guinée



Organes principaux

Conférence des Ministres (CoM)

Composé des ministres de la pêche et de l'aquaculture des États membres.



La présidente du CPCO, Mme Emma Metieh GLASSCO

Comité Consultatif et de Coordination (CCC)

Composé des directeurs des Ministères de la Pêche/Aquaculture/Maritime.



Membres ou représentants du CCC du CPCO à la réunion du Groupe de Travail 16 de l'Afrique de l'Ouest à Monrovia, au Libéria.

Secrétariat

Son siège se trouve à Tema, au Ghana, dans le bâtiment de l'Institut de recherche sur la pêche.



Le siege du CPCO

Introduction

Dans la région du CPCO, la pêche est une source de protéines et une activité essentielle pour des millions de personnes.

Le secteur de la pêche génère des revenus importants à travers la pêche commerciale et contribue de manière significative aux PIB des Etats membres et à la création d'emplois aux jeunes et aux femmes.

Cependant les acteurs de la pêche dans la région du CPCO sont vulnérables aux effets du changement climatique, un phénomène qui touche non seulement les enjeux environnementaux, mais aussi la dimension socio-économique de la pêche, nécessitant ainsi des efforts soutenus pour garantir sa durabilité et sa résilience.

Quelques impacts du changement climatique sur le secteur de la pêche

Les acteurs de la pêche sont directement affectés par les effets du changement climatique. Les principales conséquences sont :

- Augmentation de la température des eaux : Cela peut affecter les espèces de poissons, leurs migrations et leurs zones de reproduction.
- Changements dans la salinité et l'acidification des océans : Ces phénomènes perturbent les écosystèmes marins et rendent certaines zones de pêche moins productives.
- Événements climatiques extrêmes : Les cyclones, les inondations et les sécheresses affectent les infrastructures de pêche et la sécurité des pêcheurs.
- Érosion côtière : L'élévation du niveau de la mer met en péril les communautés côtières, souvent les plus vulnérables.
- Les impacts du changement climatique se traduisent par des pertes économiques, des migrations forcées des communautés côtières, ainsi qu'une pression accrue sur les ressources halieutiques qui sont déjà rares.

Les actions menées dans la région du CPCO pour le renforcement de la résilience des acteurs de la pêche

Renforcement des capacités des pêcheurs et des communautés côtières

Les Etats membres mènent des actions de sensibilisation des pêcheurs et des communautés côtières pour les amener à mieux comprendre les enjeux climatiques et à adopter les pratiques de résilience. Ces actions incluent :

- Les sessions de formation sur la gestion de la pêche face au changement climatique.
- Le soutien à la diversification des sources de revenus pour les communautés, afin de réduire leur dépendance exclusive à la pêche.
- Le développement de systèmes d'alerte précoce pour informer les pêcheurs des événements climatiques extrêmes à venir, afin de protéger leur sécurité et leurs biens.

Les actions menées dans la région du CPCO pour le renforcement de la résilience des acteurs de la pêche

Promotion d'une gestion durable des ressources halieutiques

Les Etats membres et le CPCO encouragent la gestion écosystémique des pêches, qui prend en compte les effets du changement climatique sur les écosystèmes marins et les ressources halieutiques. Cela inclut :

- La mise en place de quotas de pêche aux thoniers basés sur des évaluations scientifiques actualisées.
- L'encouragement de pratiques de pêche durable et des méthodes respectueuses de l'environnement, comme la pêche artisanale à faible impact.
- La création de zones marines protégées pour préserver les habitats essentiels des espèces menacées.

Le rôle du CPCO dans le renforcement de la résilience des acteurs de la pêche

Renforcer la coopération régionale et internationale

La coopération entre les pays de la région est essentielle face aux défis globaux du changement climatique.

Le CPCO encourage le partage d'informations et de bonnes pratiques, ainsi que l'harmonisation des politiques de gestion des pêches au niveau régional.

Le CPCO travaille également avec des partenaires internationaux, pour mobiliser des ressources et des connaissances techniques afin d'apporter un soutien aux Etats membres



AFRICAN UNION
INTERAFRICAN BUREAU
FOR ANIMAL RESOURCES



Friends of the Nation



International
Labour
Organization



Le rôle du CPCO dans le renforcement de la résilience des acteurs de la pêche

Développement de politiques publiques et de stratégies d'adaptation

Le CPCO œuvre pour l'intégration des enjeux climatiques dans les politiques publiques de gestion des pêches des pays membres.

Le CPCO soutient ses États membres dans la mise en place de stratégies d'adaptation au changement climatique, en particulier dans les secteurs liés à la pêche, la gestion des zones côtières, les infrastructures de pêche et de l'aquaculture.

Par exemple, la mise en place de mécanismes de financement pour soutenir les actions de résilience, telles que la construction des ports de pêche (Ports de pêche de Cotonou et de Lomé avec le financement du Japon) et l'aquaculture (PROMAC au Bénin avec le financement de la BAD).

Initiatives du CPCO en matière de renforcement de
résilience face au changement climatique

Projet

Amélioration de la gouvernance des pêches au Ghana et dans l'ensemble de la sous-région (IFG) (2021-présent)

- Financé par la Fondation Oak et Oceans 5
- partenaires de mise en œuvre : CPCO, Hen Mpoano, Fondation pour la justice environnementale, FoN, TMT
- Renforcer la gouvernance et la transparence des pêches
- suspension du Saiko depuis septembre 2021
- Harmonisation du repos biologique, commencer par le Ghana (2016), la Côte d'Ivoire (2023-2024), Benin (2023-2024)

Projet

Utilisation de la planification de l'espace marin dans le golfe de Guinée pour la mise en œuvre du paiement des services écosystémiques et des solutions côtières fondées sur la nature (MarEcoPlan) (juillet 2024-présent)

- ❖ Financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM)
- ❖ Durée : 3 ans
- ❖ 3 pays pilotes - Côte d'Ivoire, Ghana, Togo
- ❖ Partenaire de mise en œuvre: Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)
- ❖ Principales actions:
 - Elaboration de la Planification spatiale marine
 - Soutien aux actions de création des aires marines protégées
 - Soutien aux actions de restauration des mangroves

Conclusion et recommandations

Le CPCO joue un rôle central dans le renforcement de la résilience des acteurs de la pêche face aux défis du changement climatique.

Par ses actions de gestion durable, de développement de politiques adaptées et de coopération régionale, le CPCO soutient les états dans leurs efforts d'adaptation aux impacts du changement climatique.

Cependant, le succès de ces initiatives dépendra de l'engagement continu des États membres, des acteurs locaux et des partenaires internationaux pour mettre en œuvre des solutions à la fois ambitieuses et réalistes.

Le CPCO encourage des programmes, projets et actions visant à :

- utiliser des fours améliorés de fumage de poissons
- réduire les pertes post-captures
- améliorer les pratiques de pêche artisanale (utilisation des moteurs hors-bord, des échosondeurs, GPS, utilisation des filets réglementaires, abandon des produits chimiques pour pêcher).
- promouvoir l'aquaculture

Merci pour votre Attention.

